

Zavatta dans les Alpes-Maritimes : le numéro de trop

Hier matin, le quartier du Point-du-Jour à Saint-Laurent-du Var a été le théâtre d'un bras de fer entre John Zavatta et l'adjoint au Maire Anthony Borré. L'installation surprise du cirque dérange. D'autres élus se sont rendus sur place dans la journée pour faire bouger les choses.



Le cirque s'est installé sur un terrain privé appartenant à Côte d'Azur Habitat. © Léa Gandon

La tension est palpable au quartier du Point-du-Jour. Difficile d'imaginer des festivités circassiennes à cet endroit. Sur les semi-remorques, les mythiques peintures du cirque Zavatta n'ont jamais semblé si lugubres. Les caravanes se fondent à la perfection dans ce paysage d'immeubles délabrés. Ici, jongleurs, acrobates et clowns sont remplacés par policiers, gendarmes et CRS. Les forces de l'ordre sont épuisées. *“On attend que ça se décante du côté de la haute sphère. Les gens du cirque n'en peuvent plus”*, déplore un policier au détour d'une conversation avec un riverain. *“C'est inadmissible ! Les animaux sont enfermés depuis des heures, ils crèvent de faim ces pauvres bêtes !”* continue cet habitant, indigné. Le temps s'est arrêté. Seuls les éclats de rire des enfants et les allées et venues de Franck Muller alias John Zavatta rythment cette fin d'après-midi. *“On a eu aucun souci à Blausasc, Menton, Levens et*



Sur place depuis 9h, les fourgons bloquent l'accès au quartier pour le reste du convoi. © Léa Gandon

on remercie les maires. Monsieur Borré se croit au-dessus des lois”, se lamente le co-directeur du cirque, visage tiré et voix tremblante. “Ils parlent de condition animale mais ils nous interdisent de sortir les animaux depuis ce matin !” continue John Zavatta en tirant frénétiquement sur sa cigarette, exténué par la situation.



John Zavatta apparaît épuisé par la situation. © Léa Gandon

Une histoire clownesque à l’origine du conflit

Selon Joseph Segura, les circassiens se sont fait passer pour la municipalité auprès de Côte d’Azur Habitat, propriétaire du terrain sur lequel une partie du convoi s’est installée. Ne doutant pas une seconde de la maladie, l’agence immobilière a délivré l’autorisation.

Une médiation laborieuse avec le cirque



Bernard Gonzalez, Joseph Segura et Eric Bonfils réfléchissant aux solutions possibles pour évacuer le convoi. © Léa Gandon

“Je vous ai trouvé plein de villes, j’aime le cirque mais je ne suis pas magicien !” s’agace Bernard Gonzalez, au téléphone. Le préfet des Alpes-Maritimes fait les cent pas. Au bout du fil, Alexandre Muller, frère de John et co-directeur du cirque, tente de négocier une représentation à Saint-Laurent-du-Var. “Depuis leur expulsion de la Lingostièrre fin février, nous avons tout mis en œuvre pour qu’ils puissent se produire dans différentes communes. Leur arrivée surprise ce matin, c’est la goutte de trop”, ajoute-t-il. Le cirque n’en est pas à son coup d’essai. Les circassiens ont-ils dépassé les limites ? La communication est-elle bel et bien

rompue avec les élus ? C’est en tout cas ce que présage la réaction du maire de Saint-Laurent-du-Var, Joseph Segura, lorsque le préfet lui tend le combiné : “non, je ne lui parlerai pas, on a assez discuté”. L’élue repousse le smartphone d’un revers de la main. “Nous avons été outragés, ils nous ont craché dessus et insulté. La justice va être saisie. Je porte plainte contre la famille Muller”, ajoute le maire.

Que s'est-il passé à la Lingostière ?

Le 27 février dernier, le cirque Zavatta s'est installé aux abords de la Zone Commerciale de la Lingostière, à Nice. D'un côté, la ville déplorait l'installation illégale du cirque. De l'autre, des circassiens agacés par le manque de communication avec la ville qui n'a pas répondu à leur demande de représentation envoyée depuis septembre. A l'époque déjà, aucun terrain d'entente n'avait été trouvé. La justice avait finalement tranché et ordonné l'expulsion du cirque le 4 mars, soit moins d'une semaine après son installation

Le bras de fer n'est pas près de se terminer

La tension est à son comble. La nuit commence à tomber et le vent à se lever. Circassiens et élus se sont réunis dans l'attente d'une solution jusqu'au lendemain. Philippe Loos, secrétaire général des Alpes-Maritimes, met un terme au suspens. *“Le maire d'Antibes a accepté de les accueillir pour la nuit sur un terrain privé avec l'accord du propriétaire, cette partie du convoi reste à ici jusqu'à demain”*, rassure le sous-préfet. Les femmes circassiennes semblent soulagées et chacune regagne leurs caravanes avec les enfants. Pour John Zavatta, en marge du groupe, les choses ne vont pas s'arrêter là : *“Le 2 mai, on va s'attacher aux camions et bloquer l'autoroute. On veut interpeller Gérald Darmanin, il faut que l'Etat prenne le dossier en main”*. Pour l'heure, une chose est sûre, le bras de fer entre la Métropole et le cirque Zavatta n'est pas près de se terminer.

Léa Gandon

Sujet : Bras de fer entre la Métropole Nice Côte d'Azur et le cirque Zavatta

Angle : Tension à Saint-Laurent-du-Var

Nombre de signe : 3205 (sans encadrés)